

Comment le projet de la théorie économique dominante se recompose-t-il du point de vue épistémologique ?

Arthur Jatteau^a et Stéphanie Treillet^b

^a Maître de conférences en économie et en sociologie, Université de Lille, Centre Lillois d'Études et de Recherches en Économie et en Sociologie (Clersé)

^b Maîtresse de conférences en économie, INSPE Créteil-UPEC, Centre d'Economie de l'Université Paris-Nord (CEPN)

Où en sont les frontières de la théorie dominante ? La fulgurante ascension, ces deux dernières décennies des expérimentations par assignation aléatoire, symbolisé par l'obtention du « Nobel » d'économie par Esther Duflo et l'appel croissant au croisement disciplinaire comme le fait Jean Tirole constituent deux aspects, parmi d'autres, qui permettent d'interroger ce qu'est, aujourd'hui, le cœur de l'économie dominante. Le succès des travaux de Thomas Piketty et de ses collègues, qui publient dans les revues les plus centrales du champ économique, mérite également d'être interrogé à cette aune : et si la théorie dominante avait changé ?

Dans cet atelier, nous proposons voyons ainsi trois axes principaux, sans prétendre à l'exhaustivité :

1) Comment les grands modèles avec une formalisation mathématique construite à partir d'hypothèses a priori font-ils face à la percée des expérimentations par assignations aléatoires, parfois présentées comme la nouvelle norme méthodologique voire la nouvelle garantie de scientificité de la discipline (Cahuc Zylberberg) ? Assiste-t-on sur le plan méthodologique à la construction de deux orthodoxies parallèles—l'une formalisatrice et théorique, l'autre plus statistique et empirique ? Quels points de convergence et de divergence peut-on leur trouver ? Les frontières de l'orthodoxie ont-elles bougé ? Les hétérodoxies sont-elles désormais prises entre deux feux ?

2) Que penser des affichages de démarche interdisciplinaire du côté de la théorie standard (cf. Tirole) ? Assiste-t-on à la poursuite d'une entreprise déjà ancienne de révision des hypothèses standards (rationalité, information, mode de coordination...) pour permettre au corpus néoclassique de mieux rendre compte de faits stylisés jusqu'alors resté du domaine des sciences humaines ? Assiste-t-on à la poursuite sur des bases renouvelées et à l'approfondissement de l'impérialisme beckerien, visant à rendre définitivement caduc un champ autonome des sciences humaines (sociologie, histoire, science politique) ? Dans un contexte institutionnel de refus réaffirmé de l'interdisciplinarité dans le recrutement des enseignants chercheurs et le classement des publications, cet appel à l'interdisciplinarité n'en resterait-il pas à une position de principe ?

3) Les travaux de Thomas Piketty jouissent d'une relative unanimité. En mettant de côté son aura médiatique et politique, notons qu'ils sont reconnus tant par le pôle le plus dominant du champ académique (ses travaux sont publiés dans les revues les plus cotées) que par certaines franges davantage dominées, qui saluent là un apport

statistique indéniable sur les inégalités. L'ouverture disciplinaire dont fait preuve Piketty, notamment du côté de l'histoire, est indéniable. C'est un économiste dominant, mais fait-il partie, d'une manière ou d'une autre, de la théorie dominante ? Plus généralement, on peut s'interroger sur l'inscription théorique et épistémologique de ce que l'on pourrait appeler « l'école française des inégalités ».

Les propositions de communication sont à envoyer aux adresses suivantes avant le 6 avril 2024 (inclus) :

arthur.jatteau@univ-lille.fr

treillet@orange.fr

Elles doivent être également soumises *via* la plateforme <https://afep2024.sciencesconf.org>